

Image not found or type unknown



Résiliation d'un contrat de formation en école privée

Par **HUBEAU**, le **11/03/2009** à **15:29**

BONJOUR,
MA FILLE ETAIT INSCRITE DANS UNE ECOLE PRIVEE EN SEPTEMBRE 2008, J AVAIS SIGNE UN CONTRAT POUR L'ANNEE, ELLE N'A FAIT QU'UNE SEMAINE ET DEMI D'ECOLE CAR ELLE NE SE PLAISAIT PAS DU TOUT
JE DOIS REGLER L ECOLE EN TOTALITE, N'Y A T-IL PAS UN DELAI DE PRESENCE A RESPECTER POUR NE PAS TOUT REGLER
MERCI DE VOTRE REPONSE

Par **Tisuisse**, le **11/03/2009** à **17:19**

Bonjour,
Merci de ne pas écrire en majuscule d'imprimerie, on a l'impression que vous hurlez et c'est plus difficile à lire.
La 1ère chose à vérifier est le contenu de votre contrat, notamment les clauses de résiliation et de remboursement ou de paiement.